



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Enseigner et évaluer par compétences

Un peu d'histoire...

La notion de compétence appartient en premier lieu au **monde des organisations et du travail...**



Dès les **années 70**, les référentiels de formation des diplômes professionnels français ont été rédigés dans une perspective de « construction de compétences ».



Depuis les **années 90**, un grand nombre de systèmes éducatifs sont engagés dans des réformes plaçant l'approche par compétences (APC) au cœur des curricula.



La France a fait partie de ce mouvement. La définition d'un « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » pour le collège ou la rédaction des programmes de STI2D ou de SI en sont des exemples récents.

La notion de compétence



La compétence ne devient une **notion pédagogique** qu'à partir du moment où on veut la **construire** délibérément, dans des situations de type didactique.

C'est une **notion complexe** à laquelle de nombreux chercheurs se sont intéressés, pour examiner de quelle manière elle peut structurer les programmes de formation générale ou professionnelle.

Quelques définitions...

« Une compétence est un ensemble intégré et fonctionnel de savoirs, savoir faire, savoir être et savoir devenir qui permettront, face à une catégorie de situations, de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets »

(Marc Romainville – 1998)

« Capacité d'agir efficacement dans un type défini de situations - une compétence permet de faire face à une situation complexe, de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées »

(Philippe PERRENOUD – 1999)

« Une compétence est un savoir agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations »

(Jacques Tardif – 2006)

La notion de compétence à l'école...

A l'école, l'apprentissage par compétences devient une évidence dès lors qu'on se pose les bonnes questions !

« Comment amener nos élèves à utiliser à **bon escient** ce qu'ils ont effectivement appris ? »

« Comment aider nos élèves à **choisir de façon pertinente** parmi les connaissances et savoir-faire enseignés afin de résoudre un problème nouveau ? »



Toute la difficulté réside dans ce qui est souligné : « **le choix à bon escient** ».

Ces questions sont au cœur même de la problématique posée par l'approche par compétences (APC) :

« Transfert des connaissances, mobilisation des savoirs et savoir-faire »

L'école a tout son rôle à jouer pour répondre à ce problème :

- C'est un de ses objectifs majeurs de l'école de former des citoyens « compétents »
- L'école inclusive doit faire évoluer ses pratiques face à des élèves en difficulté

En résumé...

La notion de compétence peut être définie de différentes façons, mais on peut retenir deux « points invariants » :

Une compétence débouche nécessairement sur une ACTION (savoir-agir, accomplir, capacité à mettre en œuvre...).

Une compétence est un savoir-MOBILISER qui consiste à COMBINER à bon escient des CONNAISSANCES, CAPACITÉS et ATTITUDES dans une situation nouvelle et inédite.



Le plus important n'est donc pas la possession de savoir et savoir-faire, mais la capacité de les mobiliser et les combiner dans une situation nouvelle et complexe.

En ce sens, une compétence présuppose des savoirs, savoir-faire, attitudes...

Elle est formée de ses « parties » mais leur maîtrise, bien que nécessaire n'est pas suffisante pour acquérir la compétence.

Il faut aussi les bonnes attitudes pour mobiliser à bon escient « ses parties » qui constituent la compétence

L'APC suscite encore de nombreux débats...



Ses **opposants** disent qu'elle vise uniquement à développer les compétences attendues par une « **société de rendement et de performance** », inscrites dans des palmarès dressés par des spécialistes de la mesure de la qualité uniquement pour répondre au **dogme de l'efficacité**. L'enseignement privilégie les matières de base (mathématiques, sciences naturelles et langues étrangères) **au détriment des disciplines dites culturelles**.

Ses **partisans** répondent que l'école est un endroit où **tous** accumulent des connaissances dont seulement **certains** auront besoin plus tard, en fonction de leur orientation. Ils affirment que la transmission de cette culture générale, **dont nul ne doit être exclu**, et la nécessité de **donner à chacun sa chance** de devenir ingénieur, médecin ou historien, condamne le plus grand nombre à acquérir à perte de vue des savoirs qu'ils n'utiliseront jamais.

Et l'APC à l'école ?

Quelle approche pédagogique privilégier ?

- ✓ Celle centrée sur l'efficacité...
- ✓ Celle privilégiant la culture et le développement de la personne sous tous ses aspects...



Le débat idéologique doit impérativement être dépassé :

- ✓ L'école a toujours privilégié les apprentissages « utiles »..., même s'il lui arrive parfois de perdre de vue cette ambition globale, de se laisser prendre dans une logique d'addition de savoirs, en faisant l'hypothèse optimiste qu'ils finiront bien par servir à quelque chose.
- ✓ Développer des compétences dès l'école n'est pas une nouvelle mode, mais un retour aux sources, aux raisons d'être de l'institution scolaire.



Le véritable débat doit en réalité porter sur la définition des finalités prioritaires de l'école et sur les équilibres à respecter dans la rédaction et la mise en œuvre des programmes.

Quelques principes de base de l'APC

Une approche par compétences conduit à la reconstruction complète des dispositifs et des démarches de formation.

Elle exige de passer du « **modèle de transmission de connaissances** »

à un « **modèle de construction des savoirs** ».

- Une compétence est un processus,
- Elle est toujours en construction,
- La maîtrise totale n'est jamais atteinte, Toute personne améliore ses compétences pendant toute sa vie et au-delà du cadre scolaire.



Principe à retenir pour envisager l'APC

Approche par compétences = Changement de paradigme

Avant

Centration sur les savoirs, considérés comme préalables à toute activité et le plus fréquemment abordés de manière décontextualisée

Après

Centration sur la conception et la mise en œuvre d'activités dans lesquelles ces savoirs s'incarnent



On passe du cadre de « savoirs stables dans leur configuration disciplinaire » à celui de « savoirs en construction dynamique », recombinaison en permanence par l'élève.

L'approche par compétences repose sur la mise en œuvre de situations-problèmes, dans le cadre d'une pédagogie du projet, en même temps qu'elle demande aux élèves d'être actifs et engagés dans leurs apprentissages.



Un principe à retenir pour mettre en œuvre l'APC



Postulat de base

L'élève apprend mieux dans l'action.

- ✓ Placer l'élève en situation de production effective,
- ✓ Impliquer l'élève dans des tâches intégratrices qui nécessitent la mobilisation des acquis,
- ✓ Contextualiser la situation d'apprentissage,
- ✓ Instaurer un statut à l'erreur. Les erreurs sont identifiées et exploitées par l'enseignant dans le cadre d'une régulation,
- ✓ Stimuler le travail collaboratif pour construire collectivement les connaissances et les savoir.



Des apprentissages à leur évaluation...



Un principe de base !

Une compétence n'est pas directement évaluable.

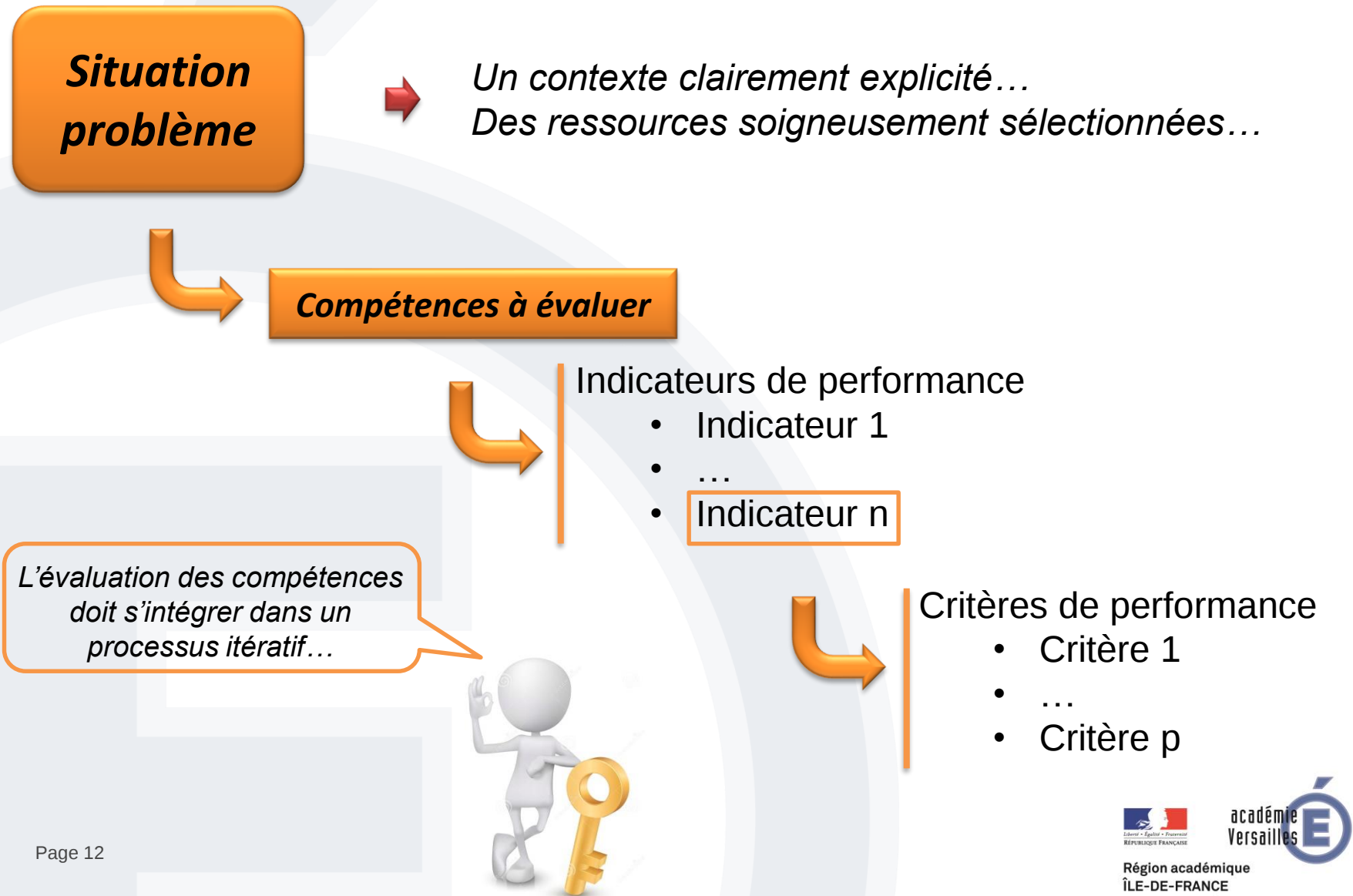
Une compétence s'évalue au travers d'une performance,

- Avec des **indicateurs** clairement explicités,
- Dans le cadre d'une **situation d'évaluation** (situation problème) créée spécifiquement à cet effet.

De manière générale, les performances s'évaluent selon trois niveaux :

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Niveau d'expression | → Je sais en parler |
| 2. Niveau de la maîtrise d'outils | → Je sais faire |
| 3. Niveau de la maîtrise méthodologique | → Je sais choisir |

Principe de mise en œuvre d'une évaluation par compétences



Un exemple d'évaluation par compétences

Présenter les résultats d'une expérimentation

Cette compétence mobilise un ensemble de ressources ...

- Des savoirs → Mobiliser des notions scientifiques,
→ Utiliser le vocabulaire adapté,
- Des savoir-faire → Justifier un protocole de mesurage,
→ Préparer un exposé,
- Des savoir être → Collaborer au sein d'un groupe,
→ Communiquer.



L'évaluation repose sur la définition d'indicateurs

- justesse du vocabulaire et des notions scientifiques présentées,
- pertinence du protocole expérimental choisi,
- pertinence de l'analyse des résultats,
- pertinence des outils de communication utilisés.



Les indicateurs se déclinent en critères de performance

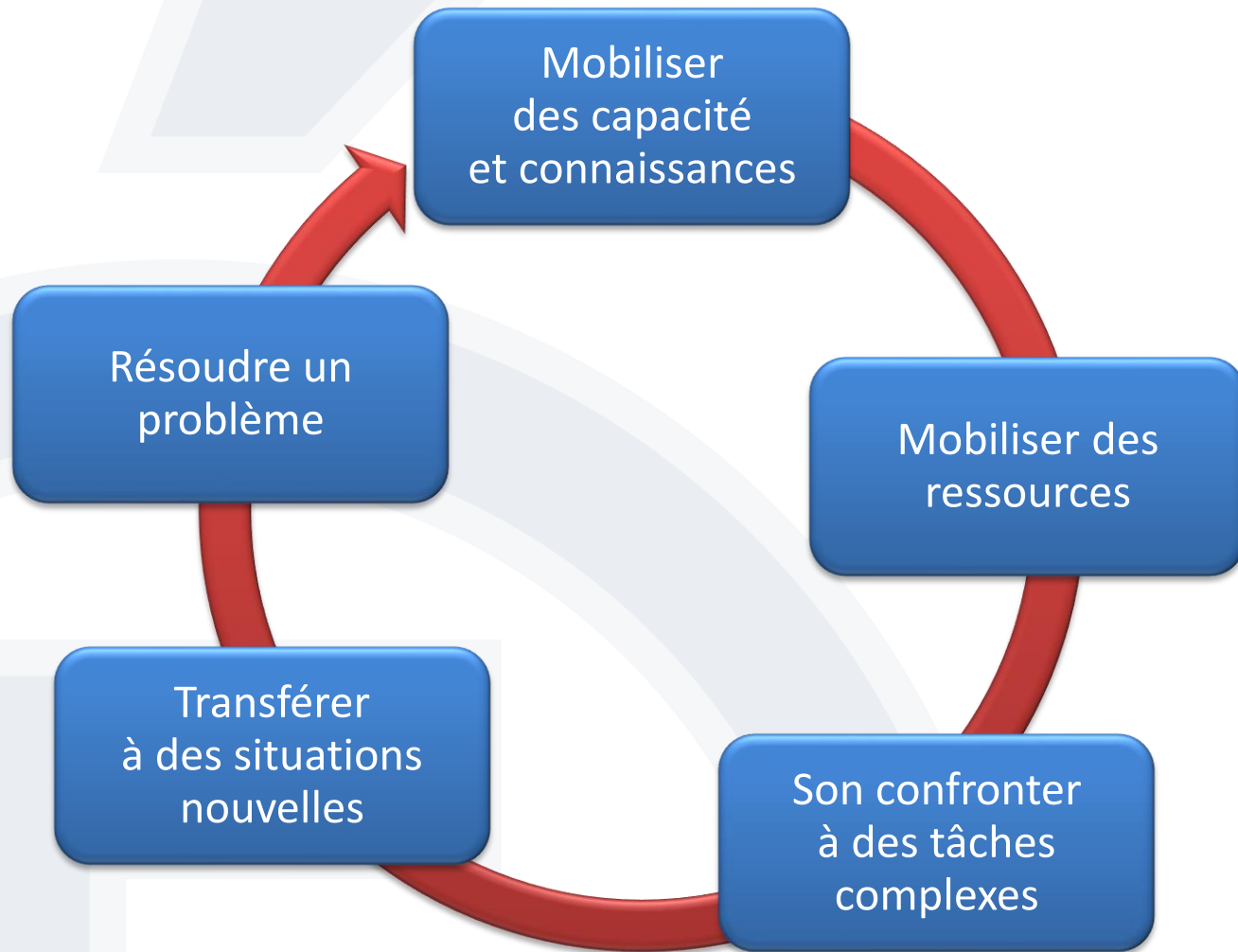
Justesse du vocabulaire et des notions scientifiques

- imprécis et incomplet
- précis mais incomplet
- précis et riches

Pertinence de l'analyse des résultats

- analyse partielle , conclusions erronées
- analyse partielle, conclusions incomplètes
- analyse complète et conclusions pertinentes

L'APC au cœur d'un processus itératif...



Compétences et connaissances associées
sont **progressivement construites** de manière « spiralaire »
tout au long de **cycle de formation**

Place de l'évaluation par compétences dans le processus global d'évaluation de l'élève

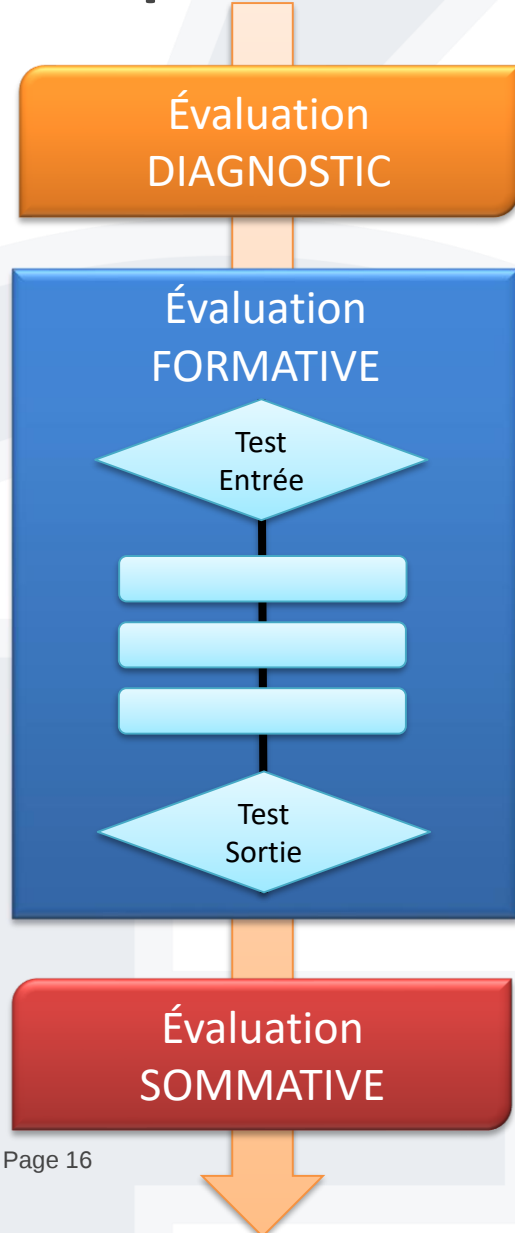
L'évaluation fait partie intégrante de l'acte de formation.

- ✓ Sa mise en œuvre n'est possible que si les intentions pédagogiques poursuivies ont été clairement définies
- ✓ L'évaluation est au service d'une pédagogie de la réussite.
- ✓ Elle ne vise pas à sélectionner les meilleurs mais à aider le plus grand nombre à atteindre les objectifs.

Pour garantir l'efficacité d'une évaluation, quelques règles :

- ✓ les objectifs sont communiqués aux élèves,
- ✓ le contenu est en adéquation avec le contenu de l'enseignement,
- ✓ les erreurs sont exploitées et intégrées dans le processus d'apprentissage,
- ✓ les résultats sont pris en compte dans l'évaluation de fin de cycle ou d'année.

Une évaluation cohérente avec le processus des apprentissages



Vérifier les prérequis nécessaires au déroulement de l'apprentissage (Poser les bases de la différenciation)

Mobiliser les connaissances.

Observer en continu en cours d'activité.

Faire un bilan du progrès cognitif.



Faire le bilan de l'atteinte de l'objectif visé, à court terme, et à moyen terme lors d'activités de transfert et de réinvestissement.

Les composantes de l'évaluation formative

Les études de cas et les recherches connexes font apparaître un ensemble de principes fondamentaux :

1. Instauration d'une culture de classe qui encourage l'interaction et l'utilisation d'outils d'évaluation.
2. Définition d'objectifs d'apprentissage et suivi des progrès individuels des élèves vers ces objectifs.
3. Utilisation de méthodes d'enseignement variées pour répondre aux besoins diversifiés des élèves.
4. Recours à des méthodes diversifiées pour évaluer les acquis des élèves.
5. Feedback sur les performances de l'élève et adaptation de l'enseignement pour répondre aux besoins identifiés.
6. Implication active des élèves dans le processus d'apprentissage.

Le concept d'évaluation formative a été introduit en 1971 par Bloom, Hastings et Maddaus. Ils ont alors formellement avancé l'idée que l'évaluation n'est pas exclusivement réservée aux bilans sommatifs des performances des élèves.



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Quelques références...

Mischo et Rheinberg (1995) et Köller (2001) ont observé des effets positifs dans plusieurs études expérimentales et de terrain dans lesquelles les enseignants évoquaient les progrès graduels des élèves :

- *Motivation intrinsèque.*
- *Estime de soi.*
- *Niveau de confiance des élèves dans leurs capacités scolaires.*
- *Attributions causales,*
- *Apprentissage (voir en particulier Krampen, 1987).*



Le fait de fixer des objectifs d'apprentissage et de suivre les progrès des élèves vers la réalisation de ces objectifs rend le processus d'apprentissage bien plus transparent ; les élèves n'ont pas à deviner ce qu'ils doivent faire pour réussir. Les enseignants les aident aussi à suivre leurs progrès et à prendre confiance en eux.

Le chercheur suisse de l'éducation Philippe Perrenoud (1998) fait la proposition suivante :
« [...] *Dans la mesure où les élèves n'ont pas les mêmes moyens, pas les mêmes besoins, pas les mêmes fonctionnements, une situation optimale pour l'un ne sera pas optimale pour l'autre [...] On peut écrire une équation simple : diversité des personnes + adéquation du traitement de chacune = diversité des traitements.* »
(Perrenoud, 1998, p. 93-94)



Évaluer en début d'activité...

- Vérifier les connaissances des élèves (concepts, notions ou formules dont la connaissance est indispensable pour aborder l'activité nouvelle).
- Adapter l'activité au niveau réel et non supposé de l'élève



Évaluer au cours de l'activité...

- faire le point sur le processus d'acquisition des connaissances afin d'adapter le rythme de ses apports au rythme des élèves.
- Identifier des difficultés sous-estimées du contenu d'enseignement, les insuffisances du dispositif didactique et proposer des dispositifs de remédiation.



Évaluer en fin d'activité...

- Donner à l'élèves des outils pour identifier ses acquis,
- Faire le point sur le niveau d'acquisition des connaissances et de proposer un dispositif de remédiation si nécessaire.

Merci de votre attention

